

# LORRAINE NATURE ENVIRONNEMENT



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

# TABLE DES MATIÈRES

LNE EN 2022 c'est	3
Ressources Humaines	4
Participation des bénévoles au débat public environnemental et aux événements associatifs	6
Listes des événements 2022	7
Le travail en réseau thématique	9
Réseau Biodiversité	10
Réseau Eau	11
Réseau Méthanisation	12
Réseau Forêt	13
L'Université Populaire pour l'Environnement en Grand Est (UPEGE)	15
Réseau Juridique	16
Réseau Nucléaire	20
Sentinelles de la Nature	21
Vie associative	26
Communication	28

# LNE EN 2022 C'EST...

## UNE ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Agréée au titre du Code de l'Environnement  
Qui apporte son soutien aux associations membres  
Fédère les compétences sur le territoire lorrain  
Informe et sensibilise  
Anime le débat public environnemental

## UNE FÉDÉRATION DE

**100**

**ASSOCIATIONS  
MEMBRES**

(dont la fédération FLORE  
54 avec 59 associations  
membres)

**9760**

**ADHÉRENTS EN  
LORRAINE**

Membre de France Nature Environnement Grand Est

## MAIS AUSSI

**5**

VOLONTAIRES  
EN SERVICE CIVIQUE

**8**

SALARIÉ·E·S

**18**

MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

**3**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Co-présidente	MUSCAT Maïthé
Co-président	LA ROCCA Salvatore
Vice-président	Jean-Claude LUMET
Secrétaire	WOLFF Isabelle
Secrétaire adjointe	CORNETTE Isabelle
Trésorier	HUCHOT Jacques
Trésorière adjointe	HOELLINGER Isabelle
Administratrice	COMBETTES Pascale
Administrateur	FLECK Jean-François
Administrateur	GASTON Christian
Administrateur	KLEIN Patrick
Administrateur	<sup>1</sup> LANDRAGIN Gérard
Administratrice	LANGLAIS Sylvie
Administratrice	MILLARAKIS Régine
Administrateur	REZLER Pascal
Administrateur	<sup>2</sup> RIGOLOT Raynald
Administratrice	SANSALONE Danielle
Administrateur	SANSALONE Nicodemo

<sup>1</sup> Président de LNE jusqu'au 14 mai 2022, puis président d'honneur

<sup>2</sup> Coopté vice-président en décembre 2022

# L'équipe salariée

L'équipe salariée connaît une croissance très forte en 2022. Au 31 décembre 2022, l'équipe de LNE est composée de :

- Anaïs CORDIER, chargée de mission juridique (en transition vers un poste de chargée mission Sentinelles de la Nature)
- Cassandra DAMAS, chargée de mission biodiversité
- Ancilla KANTARAMA, chargée de mission eau, sol et agriculture (en contrat de professionnalisation)
- Nicolas CORREA, directeur fédéral
- Thibault AUBRY, chargé de mission forêt (recruté en mars 2022 en CDI)
- Aline RAMSPACHER, assistante administrative (recrutée en avril 2022 en CDD d'1 an)
- Laure DERSON, chargée de mission juridique (recrutée en novembre 2022 en CDI)
- Lisa RUMMENHOHL, coordinatrice UPEGE (recrutée en novembre 2022 en CDI)

## Volontaires et stagiaires

5 nouveaux volontaires en service civique se sont succédés au cours de l'année 2022, sur plusieurs thématiques. Evgeniya KAZAK et Charlotte ROHMER ont terminé leur service civique au printemps 2022. Leur aide a été, cette année encore, inestimable. LNE tient donc à exprimer toute sa reconnaissance à ces personnes qui se sont pleinement investies dans leurs missions.

### La nouvelle équipe de volontaires

Sophie NOLD, volontaire chargée de la communication (octobre 2022 – juin 2023)

Maëllys SOIVE, volontaire chargée de la mission Eau (novembre 2022 – juillet 2023)

Chabane RIAZ, volontaire chargé de la mission Biodiversité (novembre 2022 – juillet 2023)

# Participation des bénévoles au débat public environnemental et aux événements associatifs

Plusieurs administrateurs de la fédération participent à des commissions d'envergure départementale ou régionale où ils y portent nos valeurs et notre vigilance : Atmo Grand Est (surveillance de la qualité de l'air), Conseil départemental de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Coderst), Commission régionale des aides de l'ADEME, Schéma directeur de gestion de l'eau...etc.

Ils se mobilisent également dans les groupes de travail et à l'occasion d'événements ponctuels.

Par ailleurs une bénévole de LNE, Isabelle Catalan, représente notre fédération au Conseil économique social et environnemental régional du Grand Est (CESER), nommée pour 3 années. Elle s'y est investie dans plusieurs groupes de travail : l'évaluation des politiques publiques, la commission Économie et Emploi, en particulier sur la Bio-économie et la protection des ressources naturelles dont les sols, la problématique de la méthanisation, la pollution atmosphérique...

Tout au long de son mandat Isabelle a fait parvenir à LNE la totalité de son indemnité mensuelle, ce qui est un don très important.

2023 sera sa dernière année, un renouvellement des membres devant se faire en cours d'année pour 2024. Les APNE du Grand Est espèrent parvenir à maintenir leur nombre de postes.

# LISTE DES ÉVÉNEMENTS 2022

22/02

Formation Sentinelles de la  
Nature TORCOL

05/03

Visite méthaniseur

09/03

Formation Espaces  
naturels et  
espèces protégés

09/04

Sortie Nature -  
Un projet de RBI en  
Meuse

06/04

Formation Sentinelles  
de la Nature  
FLORE 54

19/03

Conférence sur les  
pigeons

17/04

Formation Espaces  
naturels  
et espèces protégés

11/06

Ré-ensauvagement de  
terres agricoles en zone  
humide

29/06

Présentation Sentinelles  
de la Nature - Apéro de la  
transition

24/09

Noire Vallée : un projet de  
RBI en Meuse

05/07 au 07/08

Les Bure'lesques

20/07

Sortie Étangs de  
Saint Rémy

27/09

Conférence « Les forêts du futur  
: persistance ou adaptation face  
aux effets du réchauffement  
climatique »

04/10

Conférence « L'intérêt de la  
forêt urbaine dans la lutte face  
aux changements climatiques »

08/10

Fête des Récollets

11/10

Conférence « Changement climatique et ville : les îlots de chaleur à Metz »

12/10

Webinaire pollution lumineuse

18/10

Conférence « Les impacts de la pollution lumineuse et les actions de prévention et limitation menées localement par les collectivités »

15/10

Jour de la nuit - maraude pollution lumineuse

15/10

Et si...on créait vraiment notre monde d'après ?

22/10

Formation sentinelles - Vosges Nature Environnement

24/10

Formation sentinelles - LOANA

25/10

Conférence « Changement climatique et impact sur les peuplements de poissons »

19/11

Sortie Nature - Une forêt préservée en zone périurbaine

16/11 et 17/11

Sensibilisation fédérations de pêche



# LE TRAVAIL EN RÉSEAUX THÉMATIQUES

En novembre 2019, LNE a organisé un séminaire pour l'élaboration de son Plan Stratégique 2020-2025. L'objectif recherché était de déterminer, avec ses associations membres, les principales orientations de la Fédération et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. L'une des principales demandes a été la création et l'animation de réseaux thématiques.

Grâce à un intérêt partagé entre les membres de chaque réseau, il s'agit de

- partager et approfondir des informations,
- promouvoir idées et expériences entre personnes d'horizons différents,
- proposer des projets et pistes d'actions concrètes sur telle ou telle thématique.

Enfin, ces réseaux doivent permettre d'élaborer des positions fédérales à l'échelle de la Lorraine, ainsi que du Grand Est, sur les thématiques concernées et de les valoriser auprès des partenaires et du public.

4 réseaux thématiques actifs en 2022

- Biodiversité (pilote par Christian GASTON, association Torcol) ;
- Forêt (pilote par Régine MILLARAKIS, association Meuse Nature Environnement) ;
- Eau (pilote par Jean-François FLECK, de l'association Vosges Nature Environnement) ;
- Méthanisation (pilote par Jean-François FLECK, de l'association Vosges Nature Environnement) ;

et 3 grands groupes de travail

- Le Groupe Juridique Lorrain (pilote par Jean-Claude LUMET, adhérent individuel) ;
- Sentinelles de la Nature (pilote par Jean-Claude LUMET, adhérent individuel) ;
- Le groupe de travail Communication, Recrutement et Formation (pilote par Isabelle WOLFF, association APEQUA).

# BIODIVERSITÉ



## PROJET TERRAF : SUITE ET FIN DE L'ÉTUDE

Le projet TERRAF est un projet de réhabilitation de l'arbre champêtre dans les territoires de polyculture élevage, portée par l'INRAE de Mirecourt et la Chambre d'Agriculture des Vosges. En 2021, LNE a réalisé plusieurs diagnostics bocagers et biodiversité (avifaune, lépidoptères, insectes pollinisateurs) sur les territoires du Saintois et de Mirecourt, et a finalisé sa synthèse en 2022.

Sa conclusion est simple : malgré des haies dans un état moyen, principalement en raison d'une connectivité écologique rompue, il existe de nombreux bosquets et zones où la biodiversité est très forte, ce qui interpelle sur la nécessité de sauvegarder les haies et de les valoriser pour les nombreux services écologiques rendus à l'Homme.

## FORMATION MISSION NATURE

Cette formation a été initiée par nos homologues d'Alsace Nature, sous le nom de « Guides nature » et nous avons souhaité la mettre en place au niveau de la Lorraine, il y a 3 ans de cela. La Formation mission nature permet à nos stagiaires d'acquérir les connaissances techniques, comportementales et pédagogiques sur de nombreuses thématiques. L'objectif final de cette formation est de former nos stagiaires à devenir des guides natures prêts à organiser dans leurs associations locales des sorties nature à destination du grand public. Nous avons choisi d'ouvrir la formation à 15 stagiaires

pour le cursus complet et 5 stagiaires maximum en complément sur chaque module. En 2022, la formule a évolué en s'échelonnant sur une année civile, au lieu d'un an et demi, passant ainsi de 15 modules à 13. Au final, ce sont 11 stagiaires en cursus complet qui ont suivi la formation. Il ne leur reste plus qu'à réaliser leur mise en situation pour que leur formation soit complète.

Sur le dernier trimestre 2022, LNE a organisé la formation 2023 et lancé les inscriptions. Il est prévu de mettre en veille cette formation en 2023 et travailler sur d'autres possibilités.

## QU'EN EST-IL DU RÉSEAU THÉMATIQUE BIODIVERSITÉ ?

Au cours de l'année 2022, le Réseau Thématique Biodiversité n'a pas présenté d'avancée majeure et s'est mis en veille prolongée, par manque de temps et d'implication.

Il a pu en revanche mettre en exergue le lien entre le réseau Biodiversité, le réseau juridique et en particulier avec Sentinelles de la Nature

# EAU



## **Le combat contre Nestlé Waters et l'inconscience des décisionnaires Par le Collectif Eau 88**

Deux axes peuvent être dégagés :

- L'inconséquence préfectorale
- La poursuite de la judiciarisation

Suite à la révélation de forages illégaux par VNE et le Collectif, en particuliers devant la Commission d'Enquête parlementaire venue à Vittel le Préfet des Vosges décide de régulariser tout cela et de reconduire les prélèvements de Nestlé dans les nappes souterraines les plus superficielles pour 10 ans sans clause expresse de revoyure. Et ce malgré l'avis sévère de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE). Un simple oubli dans le cadre de cette procédure, l'absence de mesure d'impact de ces prélèvements dans une période d'effondrement de la biodiversité et de changement climatique : les assecs constatés en avril il y a 2 ans sont déjà présents ici en janvier !

Le commissaire enquêteur demande que ces autorisations soient revues annuellement pour tenir compte de la période : le préfet ne tient compte de rien, accorde, légalise et... s'en va à Chalon-sur-Saône quelques jours plus tard.

Bien évidemment un recours hiérarchique a été réalisé, arrivant à échéance le 19 janvier 2023 qui nous fait porter l'affaire en justice.

En parallèle, notre plainte au procureur d'Epinal contre ces forages illégaux avait été rapidement classée. C'était compter sans le nouveau Parquet Régional Environnemental qui demande au procureur de reprendre l'instruction de l'affaire, celui-ci n'ayant même pas entendu les plaignants...

De surcroît, ce même Parquet Régional Environnemental enquête toujours avec l'OCLAESP (Office Central de Lutte Contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique) sur les fameuses décharges plastiques datant de 1970 à 1990 et situées sur l'impluvium de Nestlé.

Ainsi, à l'aide du pôle juridique de Lorraine Nature Environnement nous venons de déposer en commun une plainte contre Nestlé Waters au procureur de la République d'Epinal. Celui-ci ayant changé on peut peut-être espérer une meilleure écoute ?

En perspective le SAGE GTI, mais cela est pour l'année prochaine.

# MÉTHANISATION



## Animation du Réseau Thématique Méthanisation

Au cours de l'année 2022, le réseau Méthanisation a été alimenté et animé par Ancilla KANTARAMA, et co-piloté par Jean-François FLECK et Jean-Claude LUMET. Une lettre interne a été envoyée toutes les deux semaines pour partager de l'information avec les membres du réseau sur les enquêtes publiques encours, les mises en demeure, les formations,

et de manière générale sur toute l'actualité thématique dans la région et dans toutes la France. , les formations, et de manière générale sur toute l'actualité thématique dans la région et dans toutes la France.

Le groupe méthanisation s'est également réuni à 2 occasions en 2022.



## Réalisation d'un mémoire

Dans le cadre de son Diplôme Universitaire à l'Université de Lorraine, Ancilla a rédigé un mémoire sur « L'impact de la filière méthanisation sur la biodiversité ». Projet d'une année de réflexion, ainsi que de deux visites de méthaniseurs, l'objectif de ce mémoire était de faire un état des lieux de la méthanisation, et plus

particulièrement de l'impact de ses rejets sur la biodiversité et l'environnement de manière général. Ses conclusions, plutôt négatives, appellent à plus de contrôles des méthaniseurs ainsi qu'à une meilleure prise en considérations des enjeux environnementaux avant toute nouvelle création d'usine.

# FORÊT



## Projet « Inventaire et conservation des forêts militaires à caractère patrimonial en Grand Est »

Les 12 derniers mois ont été l'occasion de renforcer les fondations de notre action en faveur des forêts militaires, dont une partie est en cours de cession par le Ministère des Armées. L'inventaire de ces sites, réalisé en 2021, a été consolidé tout au long de l'année 2022. Thibault AUBRY, salarié, a été engagé le 7 mars 2022 afin de travailler à la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Plusieurs sites tests potentiels ont été identifiés afin de mettre en place notre action :

- Groupement fortifié de la Marne: Lorraine Nature Environnement s'est associé à 36 autres associations pour faire connaître le projet d'installation d'un parc photovoltaïque sur la forêt de Mercy. Nous souhaitons positionner le projet Forêts Militaires comme une alternative écologique auprès des maires des communes de Jury et Ars-Laquenexy, sur lesquelles se situe le groupement fortifié de la Marne.
- Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM): 7 sites boisés actuellement militaires sont inclus dans le territoire de la CCAM. Le 28 mars, LNE a rencontré le président et le vice-président de la communauté de communes qui se sont montrés réceptifs à notre démarche. L'ONF souhaite également récupérer la gestion de ces forêts, et le dossier est donc en cours

d'instruction auprès de l'Établissement Public Foncier du Grand Est

- Mont Saint-Quentin: Le Mont Saint-Quentin regroupe 3 sites forestiers et anciennement militaires, propriétés de l'Eurométropole depuis 2017. LNE souhaite s'impliquer dans ce projet déjà en cours de réalisation, à la fois dans une démarche d'écoute et dans le but d'être force de propositions.

Les contacts établis avec nos partenaires ont été maintenus et consolidés. D'autres partenaires essentiels ont également été identifiés et sont désormais impliqués dans le projet.

L'année 2023 s'annonce comme une année charnière pour le projet « Inventaire et conservation des forêts militaires à caractère patrimonial en Grand Est » : celle de son lancement opérationnel ! Des bases solides ont été construites au cours des trois dernières années afin de pouvoir aujourd'hui concrétiser notre démarche. Les 12 prochains mois s'annoncent extrêmement denses, plein de défis mais aussi d'opportunités. Charge à Lorraine Nature Environnement de savoir y répondre, y compris avec le soutien du réseau FNE et la subvention obtenue grâce à l'opération de communication en faveur des forêts "Aux arbres citoyens".

## Plaidoyer territorial sur la forêt

Lorraine Nature Environnement participe régulièrement à de nombreuses commissions et consultations dans le but de faire valoir les positions des associations environnementales auprès des pouvoirs publics.

Le 30 avril 2022, dans le cadre d'un partenariat entr

entre l'ONF et FNE, une rencontre s'est déroulée en Forêt de Dabo (57) entre des agents de l'Office et des membres de LNE/FNE. Ce temps d'échange a permis d'aborder de nombreuses thématiques essentielles: changement climatique, équilibre sylvo-cynégétique, libre évolution ...



Le 10 mai, Jean POIROT et Thibault AUBRY ont représenté la fédération lors de la Commission Régionale des Réserves Biologiques (partie Est) à Horbourg-Wihr (68).

Le 6 juillet, LNE a participé à la commission de la Réserve Biologique de Bannes (88). À cette occasion, la demande de la fédération visant à faire passer toute la zone en Réserve Biologique Intégrale a été validée par l'ensemble des participants.

Le 28 novembre, LNE a été consulté au titre des APNE dans le cadre d'une mission interministérielle sur la question de la prévention des feux de forêts. Le 9 décembre, la fédération a été conviée par l'ONF à présenter ses actions et son rôle dans le dialogue environnemental auprès de ses nouveaux agents.

Le magazine spécialisé sur la forêt Forestopic a sollicité LNE sur la question de la conciliation parfois difficile entre travaux forestiers et préservation de la biodiversité. Un article sur le sujet est sorti le 7 octobre.

## Réseau FRENE

Le réseau FRENE (pour FoRêts en libre Évolution NaturElle) consiste en un réseau de forêts, publiques et privées, en libre évolution choisie. Lancé en région AURA à la suite d'un partenariat entre FNE et l'ONF, il est aujourd'hui décliné dans d'autres régions volontaires dont le Grand Est.

Une première réunion s'est tenue le 26 octobre 2022 entre les représentants de la direction territoriale GE de l'ONF et des représentants de LNE. Ce temps d'échange a permis de dresser un état des lieux des forêts pouvant être incluses dans le réseau FRENE et de convenir d'un plan d'action commun.

## Animation du Réseau Thématique Forêt Lorrain

Le réseau Forêt Thématique Forêt a organisé 4 sorties à destination du grand public en 2022.

Le 9 avril, dans le cadre des Sorties Nature réalisées en partenariat avec la Région Grand Est, Philippe MILLARAKIS a animé une sortie dans une réserve biologique intégrale en cours de création, la Noire Vallée (55).

À la suite du succès de cette sortie, une seconde visite du site s'est déroulée le 24 septembre en partenariat avec l'ONF.

Le 11 juin, LNE a proposé une sortie en partenariat avec l'association Au-delà de l'Eau pour présenter un projet de ré-ensauvagement d'anciennes terres agricoles en zone humide, à Nouillonpont (55).

Le 19 novembre, une nouvelle fois dans le cadre des Sorties Nature réalisées en partenariat avec la Région Grand Est, Thibault AUBRY a animé une

sortie pour présenter le bois de la Champelle, une forêt préservée en zone péri-urbaine (54).

La fédération a également tenu un stand sur la thématique de la Forêt, le 26 juin au verger de Massonges à Vavincourt (55) et le 21 août lors de la manifestation « Aux Z'Arbres Citoyens » à Grand Faily (54).

Enfin, le Réseau Thématique Forêt s'est réuni à deux reprises, le 18 juin et le 19 novembre, pour faire le point et discuter des actions à mener dans le cadre du plaidoyer régional en faveur de la forêt. Des sous-groupes thématiques ont été mis en place à cette occasion. Le sous-groupe « Service écosystémiques » s'est réuni pour un premier échange animé par Nicolas BILOT de l'association Des Hommes et des Arbres le 18 novembre. Des échanges d'information se font régulièrement par messagerie électronique.



# UNIVERSITÉ POPULAIRE POUR L'ENVIRONNEMENT EN GRAND EST

L'année 2022 a été une année décisive pour le projet Université pour l'Environnement (UPEGE) avec des nombreux hauts et bas. Elle se termine avec le recrutement tant attendu d'une coordinatrice de projet ce qui lui apporte un nouveau souffle.

Le projet a été officiellement présenté lors d'une grande réunion le 1er février 2022 rassemblant les principaux partenaires institutionnels et associatifs (RGE, DREAL, ONF, OFB, ADEME ainsi que les têtes de réseaux de l'éducation à l'environnement ARIENA, LorEEN et CANE). L'objet de cette réunion était de rappeler l'intérêt du projet, de recueillir les avis des différents acteurs et de concrétiser l'implication financière et ou matérielle des partenaires dans le projet et ses actions. A la suite de cette réunion, la DREAL et la Région Grand Est confirment leur participation financière au projet. L'ADEME se montre également favorable et confirme son soutien en mettant des formateurs à disposition. Globalement, la démarche est saluée par tout le monde et les partenaires confirment qu'il y a un vrai besoin de valorisation des formations en matière d'environnement.

Malgré l'implication des partenaires, le projet a toutefois pris du retard en 2022 : les deux principaux porteurs, bénévoles, Salvatore LA ROCCA et Maïthé MUSCAT, sont devenus coprésidents de LNE. Le financement accordé par la Région Grand Est et la DREAL a finalement permis le recrutement de Lisa RUMMENHOHL en tant que coordinatrice de projet.

Elle a pris ses fonctions le 21 novembre 2022

Grâce à ce recrutement sur un poste, la réalisation du projet s'accélère fin 2022 et nous rentrons dans une phase concrète de mise en œuvre. Depuis l'arrivée de la coordinatrice, un grand recensement de formations existantes en Région Grand Est en matière d'environnement a pu être réalisé.

Ce recensement servira de base pour la publication d'un catalogue en ligne en 2023 rendant accessible l'offre des formations environnementales organisées par une multitude de structures sur le territoire de la Région Grand Est.

La recherche de nouveaux financements reste donc une priorité pour le début de 2023. Afin de poursuivre la piste d'un éventuel cofinancement par les fonds européens, le projet a été présenté au service du fonds européen de développement régional (FEDER). Outre la stabilisation du financement du projet, la constitution de la gouvernance sera une priorité pour le début 2023 : la rédaction commune d'un règlement intérieur définissant la structure de gouvernance du projet ainsi que l'organisation d'une réunion constitutive du Comité de Pilotage lors de laquelle les partenaires officialiseront leur participation au projet et à ses actions.

La deuxième partie d'année devrait également voir se concrétiser les premières formations sous l'égide de l'UPEGE

# JURIDIQUE



## Renforcement du pôle juridique

2022 est une année charnière pour le pôle juridique qui s'est vu renforcé par l'arrivée de Laure DERSON, juriste mosellane une habituée du milieu associatif. En effet après un volontariat service civique au sein de FLORE 54, elle a intégré le master Droit de l'environnement à Limoges. Son stage de fin d'étude à la Commission de Protection des Eaux du Patrimoine de l'Environnement du Sous-sol et des

Chiroptères (CPEPESC) Franche Comté, lui a permis de s'essayer au contentieux environnemental. Grâce à son arrivée dans l'équipe, Anaïs CORDIER peut désormais se consacrer à la coordination du projet et de l'outil Sentinelles de la Nature. Ensemble, elles forment le pôle Juridique-Sentinelles de LNE.

## Formations

Deux formations juridiques sur la préservation des espaces naturels et des espèces protégées se sont tenues à Vandœuvre-lès-Nancy

avec l'association FLORE 54 et à Neuves-Maisons pour les autres associations membres de LNE et ont réuni près de 50 personnes.

## Séminaire sur les polices de la nature sous l'impulsion de l'OFB

C'est une première en France, un séminaire officiel entre l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL), des représentants de certaines Directions Départementales des Territoires (DDT) et des représentants de FNE Grand Est, se sont réunis au

mois de mai 2022 pour échanger les expériences sur les polices de la nature en Grand Est. Il ressort de cette journée une volonté de travailler ensemble sur la remise en état des milieux dégradés et l'adaptation de la réponse pénale aux différentes infractions environnementales.

## Les principaux dossiers

### Construction en site Natura 2000 - Flin (54)

Ce dossier de constructions illégales en zone Natura 2000 est passé à l'audience le 25 novembre 2022 pour 4 infractions : constructions non conformes au plan local d'urbanisme intercommunal ; constructions sans autorisation d'urbanisme, non-respect d'un arrêté de mise en demeure de produire

une étude d'incidence Natura 2000, réalisation de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique (forage non déclaré) sans déclaration. LNE s'est constituée partie civile aux côtés de FLORE 54 devant le tribunal correctionnel de Nancy. Le délibéré a été rendu le 3 mars 2023





## **Destruction d'un chat forestier – Allamps (54)**

Ce dossier est également passé en audience en fin d'année 2022 pour destruction d'espèce protégée (chat forestier). Cet animal a été tué lors d'un tir de

prélèvement du loup, la personne responsable du tir aurait pris le chat pour un loup. Le délibéré sera également rendu le 3 mars.

## **Déversement d'effluents agricoles dans la rivière Aroffe (54-88)**

Le cours d'eau de l'Aroffe a été pollué en raison d'une mauvaise gestion de ses effluents par un GAEC. Le délibéré a été rendu le 17 mars 2022 et reconnaît le GAEC coupable de la contravention de 5ème classe pour avoir déversé directement des effluents agricoles dans les eaux superficielles, à savoir le ruisseau de l'Aroffe ; ainsi que pour le

délit de déversement dans le cours d'eau, directement ou indirectement, des substances quelconques dont l'action ou les réactions ont entraîné la mort des poissons. Pour ces faits, il a été condamné à 5500€ d'amende et au versement de 2000€ de dommages et intérêts aux associations (VNE, LNE).

## **Difficile cohabitation entre exploitation des champignons et chauves-souris dans les carrières de Savonnière-en-Perthois (55)**

Dans les galeries de ces anciennes carrières, se trouve la plus importante population hivernante de Petit Rhinolophe en Lorraine (55% de la population hivernante de Lorraine pour cette espèce). Pour cette raison, le site est classé Natura 2000 depuis 2009. La cohabitation entre exploitant de champignons et chauves-souris est souvent compliquée. Un recours devant le tribunal administratif de Nancy a été formé pour enjoindre la préfète de Meuse de mettre en demeure l'exploitant de réaliser une étude d'incidence Natura 2000. La formation du recours a suffi à faire réagir la préfète qui a finalement pris un arrêté

préfectoral de mise en demeure en date du 15 juin 2022. LNE et la CPEPESC Lorraine se sont donc alors désistées du recours. L'arrêté préfectoral enjoignait à l'exploitant de déposer un dossier d'étude d'incidences ou de débarrasser ses installations et remettre les lieux en l'état, dans un délai de 4 mois. Le délai a expiré le 15 octobre et la situation n'a pas changé. L'exploitant est toujours là et n'a pas déposé de dossier d'étude d'incidence. Une plainte est envisagée pour le délit de non-respect d'un arrêté de mise en demeure de produire une étude d'incidences Natura 2000.



## **Relâchement de la justice pénale pour l'affaire de la pollution de la Fensch par Arcelor Mittal à Florange**

Les juges de la Cour d'Appel de Metz ont relaxé la société Arcelor Mittal France de l'infraction de pollution de la rivière la Fensch et en prononçant uniquement une peine d'amende assortie de sursis pour le non-respect d'un arrêté préfectoral de mise en demeure de réaliser une étude des réseaux d'eaux. Ces réseaux ont pourtant été la cause de nombreuses pollutions recensés dans la Fensch

depuis 2015. La Cour d'Appel a à également débouté les associations de leur demande de réparation du préjudice. Or l'action des associations vise bien à assurer le respect de la réglementation environnementale en général. Nous avons, avec FNE, formé un pourvoi en cassation contre cette décision.

## **Le roi de la Jungle - Hayange (57)**

La Cour d'Appel de Metz a confirmé la culpabilité de la personne à l'origine d'un trafic d'espèces sauvages et protégées (faucon pèlerin, félins non autochtones...) et a même aggravé sa peine en le condamnant à 3 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis, sous la forme d'une détention à domicile sous surveillance électronique ainsi qu'à

plusieurs amendes d'un montant total de 15 500€. L'affaire a ensuite été renvoyée à plusieurs reprises pour le prononcé des dommages et intérêts réclamés par les associations LNE, FNE, LOANA, Robin des Bois et l'ASPAS. Audience prévue en Mai 2023.

## **La saga Nestlé Waters continue (88)**

Dans le cadre de l'affaire des prélèvements d'eau non autorisés par Nestlé Waters, les associations LNE, VNE, FNE, l'ASVPP et UFC Que Choisir ont fait appel du classement sans suite prononcé en septembre 2022. Le parquet général a décidé d'infirmer le classement sans suite, ayant pour conséquence d'ordonner un complément d'enquête. Affaire à suivre donc !

En parallèle, un recours gracieux a été formé auprès de la Préfète des Vosges pour demander l'annulation de deux arrêtés préfectoraux du 19/10/2022 autorisant de nouveaux prélèvements d'eau dans les gîtes A et B par la Société Nestlé Waters. La préfète n'a pas répondu à notre recours

gracieux ce qui a conduit LNE, aux côtés de 4 autres associations locales (VNE, ASVPP, UFC Que Choisir Vosges et Oiseaux Nature), à saisir un avocat pour demander l'annulation de ces arrêtés par le tribunal administratif. Ce recours a pour objectif de faire appliquer un meilleur partage de la ressource en eau entre ses différents utilisateurs et faire cesser une priorisation quasi systématique de l'utilisation de l'eau au profit des sociétés, même en période de sécheresse et de restriction. Ces prélèvements risquent d'aggraver les sécheresses constatées ces dernières années dans les cours d'eaux vosgiens. Tout ceci, sans étude globale des 3 gîtes composant le milieu aquatique souterrain du secteur, étude que les associations demandent depuis des années.



## Bilan

Le stock de procédure (engagées, en cours et terminée) est de 32 pour l'année 2022, soit une légère diminution par rapport à 2021 (39). L'activité est encore très fortement dédiée au contentieux pénal (24 procédures contre 9 devant le juge administratif).

Les principales thématiques évoquées sont l'eau, l'industrie, l'urbanisme, les déchets et la biodiversité avec une nette remontée de cette dernière thématique. En témoigne un partenariat grandissant avec les associations naturalistes telles que LOANA et la CPEPESC Lorraine.

# NUCLÉAIRE



L'opposition du mouvement France Nature Environnement (FNE) au projet Cigéo est structuré depuis le département de la Meuse jusqu'aux instances nationales FNE. LNE participe, au titre d'invité permanent, au Directoire FNE Energie et

est chargé par FNE en région du suivi du projet Cigéo. LNE participe également au front inter-associatif et syndical qui, au niveau national, suit le projet CIGEO et à plusieurs groupes de travail du front juridique national.

## Les événements marquants en 2022

2022 est une année marquée par les annonces gouvernementales de relance du nucléaire ou de mesures administratives pour en faciliter ou accélérer la mise en œuvre, alors que le projet Cigéo a été reconnu d'utilité publique et d'intérêt national. L'Andra a finalisé son dossier DAC (demande d'autorisation de création) pour le présenter en janvier 2023.

Au sein de la coordination Stop Cigéo et des fronts, LNE/MNE ont œuvré :

- à l'organisation d'un Colloque au Parlement européen intitulé : "PROJET CIGÉO, Mobilisation des outils juridiques européens : Aarhus, Espoo, évaluation Environnementale"
- à l'émergence d'un front parlementaire contre Cigéo qui regroupe des députés français et européens

- à l'organisation des Bure'lesques, festival d'information bisannuel, en particulier du cycle de conférences, sur la thématique de l'eau "bien commun à préserver". Ce festival a connu une belle affluence, plus de 3000 personnes sur les 3 jours, dont beaucoup de locaux. Les 9 conférences n'ont pas désempli, avec une moyenne de 250 à 300 personnes par séance. Le Collectif Eau 88 a assuré une des conférences
- au recours contre les décrets DUP et OIN, déposé par 32 organisations et 30 habitants, avec un investissement tout particulier de 2 de nos administrateurs

LNE n'a pas eu d'initiative particulière en 2022, en-dehors des collectifs d'opposition dont MNE et du Directoire FNE, mais a continué son travail de fond sur l'expertise des dossiers.

# SENTINELLES DE LA NATURE



## SENTINELLES

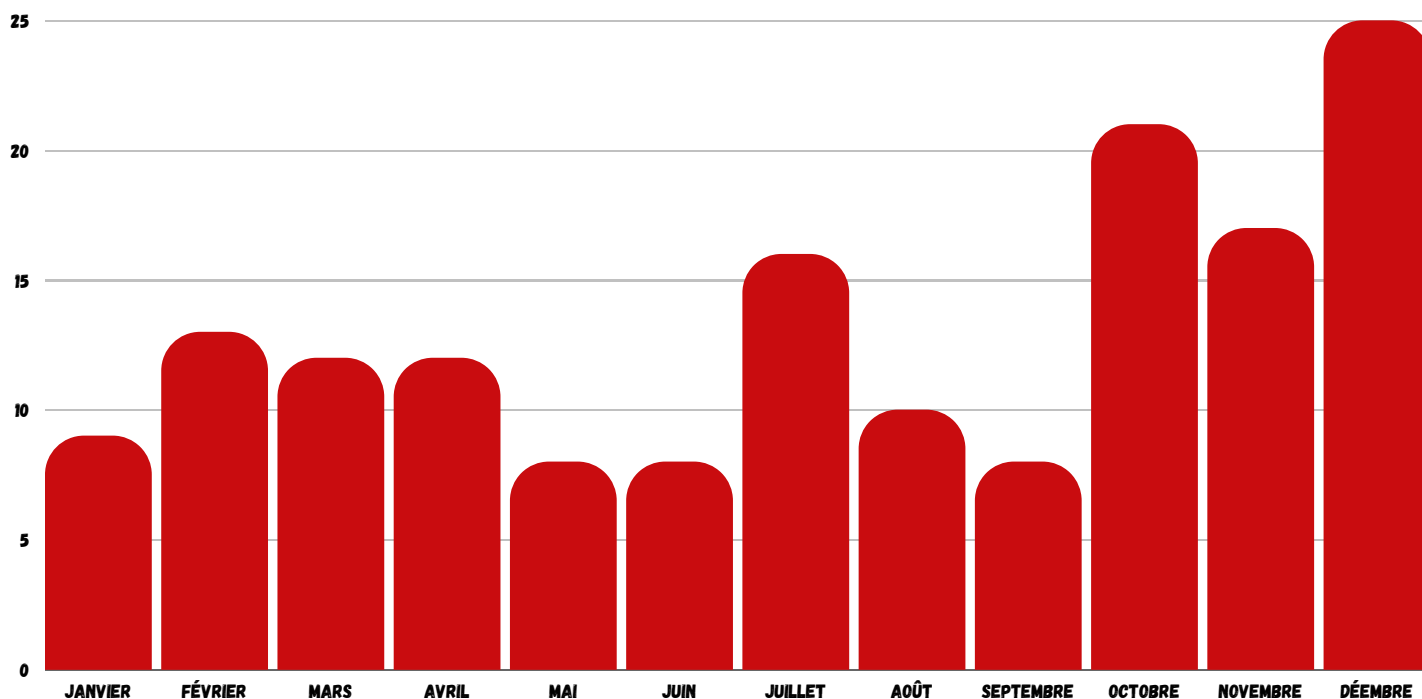


361 sentinelles au 31 décembre 2022 soit

**+105** sentinelles en 2022

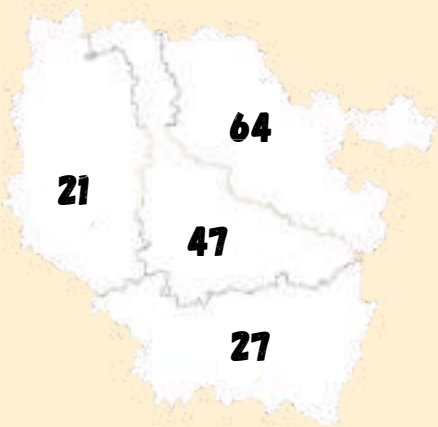
## SIGNALEMENT

**159**

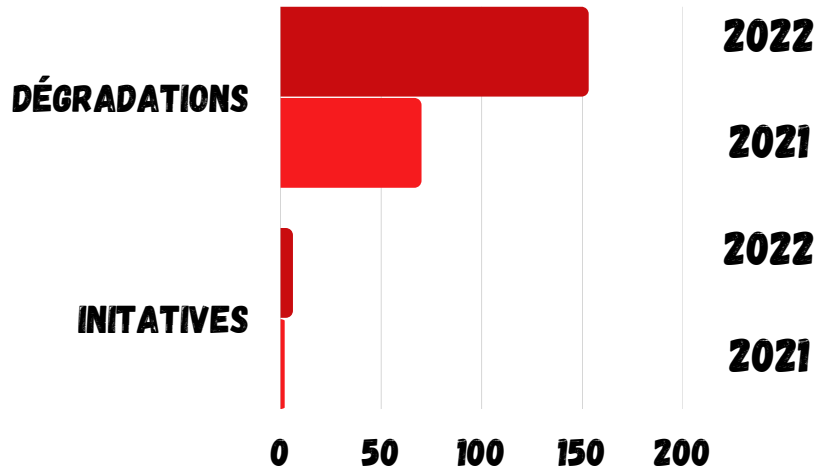




## NOMBRE DE SIGNALEMENTS PAR DÉPARTEMENTS



## RÉPARTITION



Stocks de signalements depuis 2018 : 509

## CARTOGRAPHIE DES SIGNALEMENTS 2022





## CATÉGORIES DES ATTEINTES

### DÉGRADATIONS



- Déchets
- Espèces protégées
- Remblaiement zone humide

### INITIATIVES



- Potager remarquable
- Mesures ERC exemplaires

## MOYENS DÉDIÉS AU PROJET



1 salariée et 1 volontaire service civique

- 5 associations impliquées dans le **COPIL régional**: Meuse Nature Environnement, LOANA, FLORE 54, TORCOL et Vosges Nature Environnement



- 4 réunions du **COPIL LNE**
- 5 points individualisés avec **VNE**

- Participation à 5 réunions du COPIL national
- Participation au séminaire de 2 jours des référents sentinelles à Paris
- 5 réunions du Groupe de travail documentation

## FORMATIONS

- Atelier de prise en main de la plateforme, formation des référents, etc.) : 3 formations FLORE 54 en avril, VNE et LOANA en octobre
- Une présentation de l'outil à TORCOL (février)
- Nombre de formations thématiques réalisées dans le cadre de Sentinelles : 0
- Nombre total de personnes formées : 43





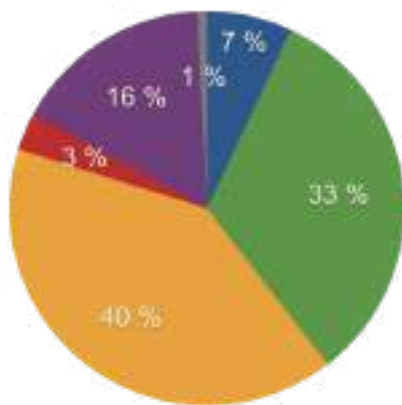


# CAMPAGNE POLLUTION LUMINEUSE À METZ

Parcours des rues commerçantes du centre-ville de Metz le 15 octobre 2022 (une dizaine de bénévoles).

**134** signalements réalisés

**21%** de magasins restés allumés après 1h du matin en moyenne



- Ecrans publicitaires
- Devanture de magasins
- Eclairages intérieurs
- Locaux vides
- Eclairages extérieurs
- Non catégorisés

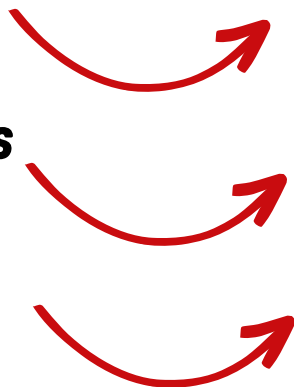






## COMMUNICATION

**2**  
**Communiqués  
de presse**  
Bilan et journée  
Vosges



**Interview  
NRJ Lorraine**

**Article France  
3 Région**

**Article  
Vosges Matin**



**Présentation de l'outil aux apéros de la  
transition à Metz**

# VIE ASSOCIATIVE



## Assistance administrative à nos membres

En 2022, LNE a aidé FLORE 54 à déposer deux demandes de subvention auprès du Fonds de Développement de la Vie Associative Grand Est.

Il est d'ailleurs rappelé aux associations membres qu'un tel appui peut être fourni par la Fédération sur demande.

## Renouvellement de l'agrément Service Civique

Fin 2021, LNE a pu renouveler son agrément Service Civique pour la période 2022-2024. Ce renouvellement s'est accompagné d'une augmentation très importante du nombre d'enveloppes disponibles. En effet, LNE pouvait déployer jusqu'à 12 volontaires par an auparavant. A compter de 2022, ce sont 47 volontaires qui peuvent être mis à disposition.

Cela s'explique par une demande de plusieurs structures qui n'avaient pas accès à un agrément départemental (principalement en Moselle) et qui ont rejoint l'agrément de LNE. Ainsi en 2022, LNE a permis l'accueil de 23 volontaires en service civique auprès de 5 associations membres, malgré de fortes difficultés à trouver de nouveaux volontaires.

## La veille juridique

Une veille juridique régionale est réalisée et est publiée toutes les deux semaines dans notre lettre d'information. Sont notamment relevées chaque semaine les enquêtes et consultations publiques par département ainsi que les actes administratifs (arrêtés préfectoraux) concernant l'environnement par thématique dans chaque département et une veille des avis de l'Autorité environnementale. Cette veille ne comprend en revanche pas les arrêtés préfectoraux concernant les installations

classés pour la protection de l'environnement (ICPE) ni les installations, ouvrages, travaux et aménagement dans le cadre de la police de l'eau (IOTA), ceux-ci n'étant pas inventoriés sur les sites internet des préfectures (sauf Meuse). Cette veille juridique requière une temps de travail important qui ne permet pas d'examiner les information sur le fond. Nous comptons sur les associations pour repérer ce qui est problématique et le signaler au service juridique.

## Gestion de l'information

Dans le cadre de ses activités de mise en réseau, l'ensemble de la fédération reçoit une grande quantité d'informations essentiellement par courriel.

Ces informations proviennent en majorité des

associations membres de notre réseau mais nous sommes également de plus en plus sollicités par des structures et des particuliers. En tant que fédération, LNE se donne pour mission de trier, traiter et redistribuer ces informations aux principaux intéressés.



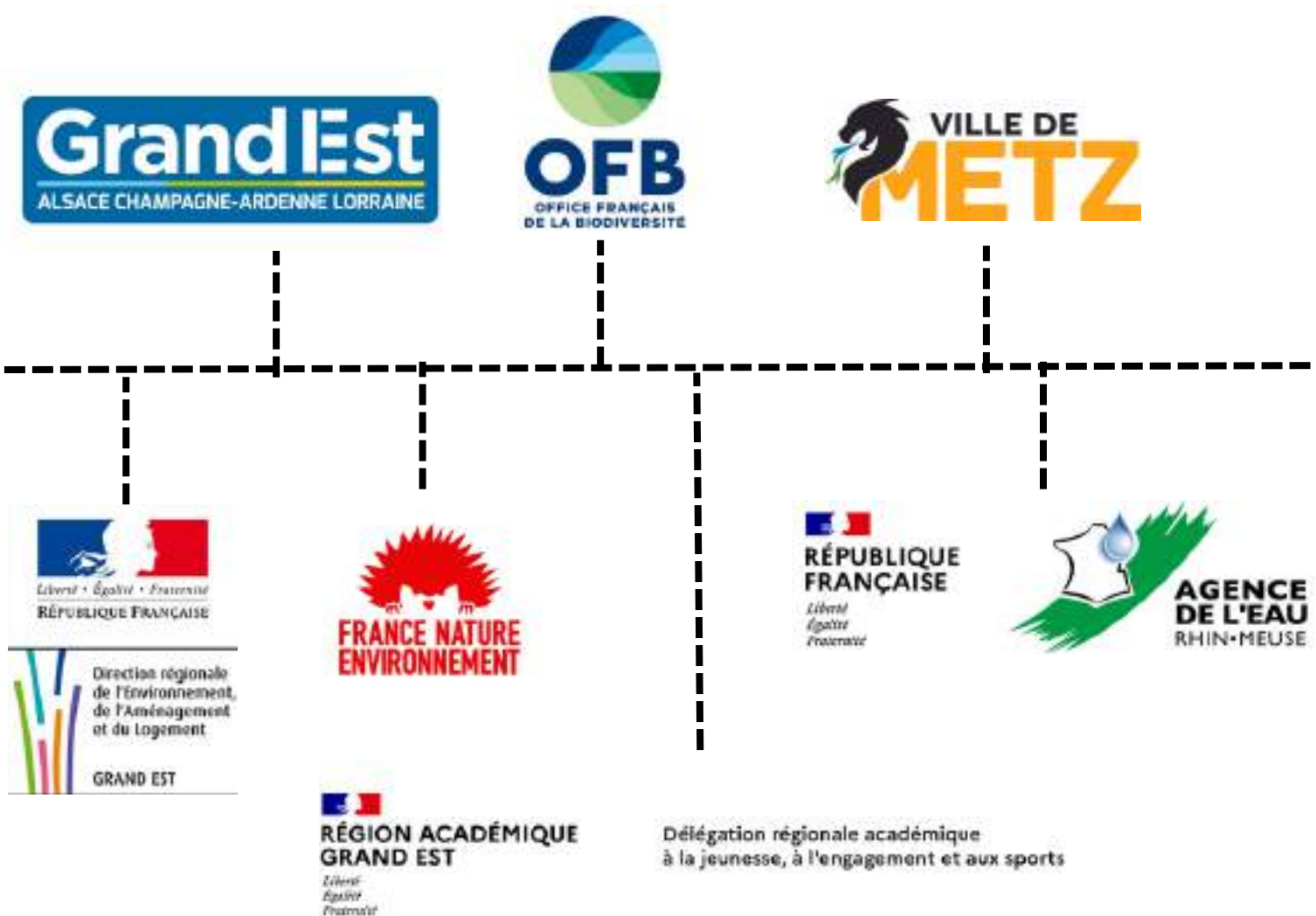
En 2022, près de 26.000 mails ont ainsi été traités par l'équipe salariée.

Une partie de ces informations sont reprises dans notre lettre d'information.

## Conventions de financement et soutiens financiers

En 2022, nous avons renouvelé nos partenariats avec le Conseil Régional Grand Est, la DREAL Grand Est, la ville de Metz, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,

la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Grand Est pour la réalisation de nos actions associatives.



# COMMUNICATION



Ce groupe est animé par trois administrateurs bénévoles, assistés par une volontaire en service civique (Evgeniya puis Sophie).

Une réflexion est engagée en 2022 au sein du groupe de travail "communication" pour revoir et

améliorer la communication de notre fédération . Cet exercice est destiné à créer/revoir les outils disponibles, supports et autres moyens permettant de transmettre les valeurs de la fédération et consolider ses atouts vis-à-vis des nouveaux publics.

## Lettre d'informations et la veille juridique

En 2022, notre lettre d'information bimensuelle est diffusée à 200 abonnés. En complément de son contenu habituel - actualités de la fédération et de France Nature Environnement, agenda des événements de nos associations membres, - la lettre d'informations s'est enrichie d'une nouvelle rubrique "Revue de presse" qui recense toutes les actualités environnementales susceptible d'intéresser nos lecteurs.

Nous avons également maintenu la diffusion de la veille juridique, publiée deux fois par mois en alternance avec la lettre d'informations. Par ailleurs, de la rendre plus accessible au

grand public, nous avons entrepris la mise à jour des fiches juridiques qui expliquent les principales notions juridiques du droit de l'environnement - décharges sauvages, accès à l'information environnementale, etc. Les fiches sont actuellement en cours de relecture et de mise en forme et sont incorporées au fur et à mesure dans la veille juridique.

En complément de la lettre d'informations et de la veille juridique, une nouvelle newsletter des actualités sur la méthanisation a été créée pour partager les informations spécifiques à ce domaine avec le public concerné.

## Site internet

Le nouveau site internet de LNE, après des mois de travail, a été mis en ligne et rendu accessible en juillet 2022. L'objectif recherché est de renforcer la communication de la fédération auprès de nouveaux publics. Il présente et développe les informations essentielles sur l'activité de la

fédération, nos réseaux thématiques et projets phares, nos actualités ainsi que nos formations. Seront également disponibles les différents moyens de soutenir la Fédération et de participer à son activité - adhésions, dons, bénévolat, etc.

## Réseaux Sociaux

La page Facebook de LNE compte à ce jour environ 2350 abonnés et reste notre réseau le plus actif. Nous y partageons régulièrement des actualités, des événements et des actions liés à la protection

de l'environnement au niveau local, régional en particulier. Notre compte Instagram a également connu un certain progrès fin 2022 avec 507 abonné.e.s.